

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

**Séance du 18 décembre 2018 à 19 heures  
Théâtre - SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 5 décembre 2018
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 51**

**Sont présents : 29 membres (+ 4 pouvoirs d'absents excusés)**

### **a) 26 membres titulaires**

Claude ABEL (*pouvoir de Philippe JAEGI*) - Luc ADONETH - Francis ADRIAN - Patrick BARBIER (*pouvoir d'Olivier SOLER*) - Marcel BAUER (*pouvoir de Francis WEYH*) - Jean-Marc BURRUS - Patrick DELSART - Paul DROUILLON - André FRANTZ - Suzanne GOETTEMANN - Benoit HEINRICH - Jean-Pierre HESTIN - Jean-Claude HILBERT - Serge JANUS - Denise KEMPF - Martin KLIPFEL - Bruno KUHN - Jean-Blaise LOOS - Jacques MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoir de Georges BLANKAERT*) - Roland RENGERT - Jean-Marc RIEBEL - Marie-Christine SALBER - Sébastien SCHWOERER - Yvette WALSPURGER

### **b) 3 délégués suppléants avec droit de vote**

Roland MANGIN - Dominique MARTIN - Agnès SEEWALD

**Sont absents excusés (13) : (4 ont donné pouvoir à un membre présent)**

Denise ADOLF - Georges BLANKAERT (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER*) - Anne DESCHAMPS - Denis DIGEL - Vincent GRISS - Philippe JAEGI (*pouvoir donné à Claude ABEL*) - Christophe KNOBLOCH - Jean-Pierre PIELA - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT - Willy SCHWANDER - Olivier SOHLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Francis WEYH (*pouvoir donné à Marcel BAUER*)

**Sont absents (12) :**

Charles ANDREA - Gérard BERNARD - Michèle CLAVER - Robert ENGEL - Pascal FEIL - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Alain MEYER - Claude RISCH - Jean-Louis SIEGRIST - Jean-Claude SPIELMANN -

**Assistent également à la séance :**

Un représentant de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) :  
Claude SCHOETTEL

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER et Mathilde METZ.

**Séance du mardi 18 décembre 2018 à 19 heures - Théâtre - SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

**Monsieur Marcel BAUER**, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte six points, dont quatre ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

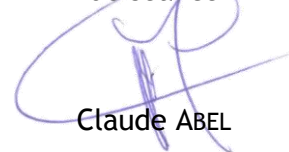
1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 13 février 2018
3. Élection d'un membre du bureau du PETR
4. Orientations budgétaires pour l'exercice 2019
5. Délégation au bureau : contrats de partenariat
6. Modification du tableau des effectifs du PETR

Le Président  
du PETR



Marcel BAUER

Le Secrétaire  
de séance



Claude ABEL

**Séance du mardi 18 décembre 2018 à 19 heures  
Théâtre - SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

**Délibération n° 2018-II-02 :     **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 FÉVRIER 2018****

---

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2018 a été transmis aux membres du comité syndical préalablement à la présente séance.

**DÉCISION**

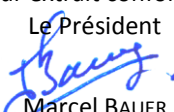
**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du 13 février 2018.

Affiché au siège du syndicat mixte le **20 décembre 2018**  
Envoyé au Sous-Préfet de Sélestat-Erstein le **20 décembre 2018**  
Enregistré en sous-préfecture de Sélestat-Erstein le **20 décembre 2018**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
Le Président  
  
Marcel BAUER